



Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du Lycée François Mauriac

Année Scolaire 2016-2017
Séance n° 3 du 9 Février 2017

Membres Présents : 23

Quorum : 14

Téléphone
05.56.38.52.81
Télécopie
05.57.80.20.50

1 rue Henri Dunant
B.P. 140
33015 Bordeaux cedex

Ce.00330027a@ac-bordeaux.fr

ORDRE DU JOUR

- Répartition de la DGH
- Questions financières
- Questions et informations diverses

Étaient présents : Nathalie BELLIARD-SEND, Valérie BARUZY, Valérie BLADANET, John BOURGINE, Diane CORDIER-BIRAC, Cassandre DUVIGNEAU, Sandrine FLOREAN, Gaëlle FORGERIT, Marie-Laure FRAY-LENOBLE, Remy GUINET, Jean HOURCADE, Jean-Philippe LADEVEZE, Valérie LAGUNA, Nina-Anaïs LAMOTTE, José LEITAO, SENTAGNES Loïc, Franck NIEL, Eric NIMMEGEERS, Zoé PUECH, Michel SALANOUBAT, Nicolas THIERRY (Conseil Régional), Virginie TROPHY-GRANGER, Marc VILLENEUVE

Président : M. Jean-Philippe LADEVEZE

Secrétaire : Mme Virginie PARDO

Signature :

Le Président, Jean-Philippe LADEVEZE

Signature :

Monsieur le Proviseur ouvre la séance et met au vote le procès-verbal de la séance précédente du 29 novembre 2016.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA du 29/11/2016

23 votes favorables

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2016 est adopté à l'unanimité. Néanmoins les enseignants indiquent que ce PV a été mis en ligne sur le nouveau site du lycée avant d'avoir été adopté. Monsieur le Proviseur confirme que les PV ne seront mis en ligne qu'après avoir été adoptés en Conseil d'Administration. Il en profite pour remercier l'enseignant qui s'est très efficacement impliqué dans la refonte du site de l'établissement.

Madame PARDO, secrétaire de séance, assiste au Conseil d'Administration mais ne participe pas aux débats et votes.

REPARTITION DE LA DGH

Monsieur le Proviseur rappelle que les documents préparatoires au conseil ont été envoyés aux membres du CA. La répartition de la DGH a été examinée en Conseil Pédagogique le 31 janvier 2017 et en Commission Permanente le 02 février 2017.

Monsieur le Proviseur indique que la DGH (Dotation Globale Horaire) est le volume d'heures attribuées par la DSDEN correspondant aux besoins en enseignement de l'établissement. La première étape passe par la prévision d'effectifs.

A la rentrée 2017 sont prévues :

- 14 divisions en seconde
- en première générale 2 divisions en L, 4 en ES et 4 en S
- en terminale générale 2.5 divisions en L, 4 en ES et 4 en S
- 2 divisions en première STMG
- 2 divisions en terminale STMG

Les enseignants s'étonnent de ces prévisions. Pour le niveau seconde les effectifs en troisième des collèges de secteur ne laissent pas présager une telle baisse dans le recrutement. Ils craignent l'ouverture tardive d'une quinzième division qui poserait de nombreux problèmes pour les répartitions des services et pour la confection des emplois du temps.

De la même manière ils craignent que les divisions de terminale ne permettent pas l'accueil désormais obligatoire des doublants. Cela est particulièrement évident pour la série STMG où les deux divisions prévues suffiront à peine à accueillir les élèves issus de première. Ils ne voient pas comment cette situation trouvera une issue sans compromettre le fonctionnement de l'établissement.

Monsieur le Proviseur annonce que pour les BTS NRC 2^{ème} année, le Rectorat prévoit une division non dédoublée à 24 étudiants.

Là encore les enseignants s'étonnent de ces prévisions alors que les 35 étudiants initialement inscrits sont encore à cette période de l'année régulièrement présents en cours. Cette prévision avec la diminution des heures attribuées qu'elle entraîne fausse la DGH et rend difficile voire impossible la répartition des services en Economie Gestion.

Les enseignants indiquent que toutes ces incertitudes n'aident en rien à la préparation sereine de la prochaine rentrée.

Monsieur le Proviseur rappelle deux contraintes encadrant les prévisions de répartition de la DGH :

- l'enveloppe globale soit 1762.5 heures
- sa répartition en 1643.5 HP et 119 HSA

Il est à noter quelques changements à la baisse par rapport au fonctionnement actuel. Monsieur le Proviseur indique que seuls des critères quantitatifs (effectifs des groupes concernés ou respect des horaires réglementaires) ont guidé ses choix

- Un groupe d'Italien en moins en première ou en terminale selon le choix de l'enseignante. En concertation avec l'Inspectrice de la discipline et les services du rectorat, deux solutions sont envisageables pour absorber sans pénaliser le professeur le sous service ainsi engendré.
- Les groupes de spécialités GF et RH en terminale STMG ne seront plus dédoublés.
- En terminale ES, 1h en moins en Sciences Economiques et Sociales (horaire réglementaire respecté)

Par contre l'heure d'EMC en 1^{ère} et terminale STMG (2+2 divisions) sera assurée ce qui n'est pas le cas actuellement. Ces 4 heures reviendront aux enseignants d'Economie et Gestion. De plus l'enseignement facultatif Informatique et Création Numérique sera proposée pour 2 heures aux élèves de 1^{ère} L, ES et S, à la suite de l'enseignement d'exploration de seconde.

Monsieur le Proviseur explique que la dernière étape de ces prévisions se traduit par le Tableau de Répartition des Moyens par Discipline qui conditionne les créations ou suppressions de poste dans l'établissement.

Les enseignants constatent que le seul axe de travail de la répartition de la DGH a été de rechercher dans quelles disciplines ôter des moyens pour entrer dans l'enveloppe.

Ils contestent les choix faits sur l'Italien et la série STMG.

Les Langues Vivantes constituent une composante essentielle de l'identité de l'établissement et supprimer des heures constituerait un précédent dangereux.

Pour les heures de dédoublement en terminale STMG, ils font valoir qu'elles leur paraissent indispensables. Les élèves dans ces séries nécessitent une attention particulière et le fort coefficient des spécialités demandent les meilleures conditions d'apprentissage.

Monsieur le Proviseur rappelle l'effectif maximum (20 élèves) des groupes concernés.

De façon plus générale, les enseignants font état des effectifs de plus en plus importants dans toutes les divisions (35 et plus) sans aucun traitement particulier que justifierait l'origine sociale et scolaire du public scolaire de l'établissement. Ils déplorent de n'avoir pas les moyens de dédoubler l'accompagnement personnalisé et la mise en concurrence des disciplines pour l'attribution des heures à effectif réduit.

Monsieur le Proviseur rappelle l'objet des votes proposés au conseil :

- Un avis sur les suppressions ou créations de poste. Dans l'établissement ni suppression ni création ne sont envisagées pour la rentrée 2017.
- L'approbation ou non de la proposition de répartition de la DGH

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CREATION OU SUPPRESSION DE POSTE

FAVORABLE : **7**

DEFAVORABLE : **7**

ABSTENTION : **9**

AVIS FAVORABLE ADOPTE

APPROBATION DE LA PROPOSITION DE REPARTITION DE LA DGH

FAVORABLE : **9**

DEFAVORABLE : **7**

ABSTENTION : **7**

PROPOSITION DE REPARTITION ADOPTEE

DBM – DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Monsieur NIEL présente un document répertoriant les ouvertures de crédits envisagées sur différents services de fonctionnement et d'investissement faisant l'objet de la décision modificative présentée.

Monsieur NIEL présente le fond de roulement de l'établissement.

Monsieur le Proviseur souligne le travail mené en Conseil de Vie Lycéenne qui conduira à l'achat de quatre tables d'extérieur pour les élèves. La fabrication de ces tables et leur transport seront assurés par 2 lycées professionnels de l'académie.

VOTE DBM

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **0**

POUR : **23**

DBM APPROUVEES A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

Crédits pédagogiques

A une question des enseignants concernant des commandes qui n'ont pu se faire en 2016 il est répondu qu'elles ont été passées en ce début d'année 2017 mais qu'elles n'amputeront pas les crédits de l'année 2017.

Journée du Père Cent

Monsieur le Proviseur rend compte de sa rencontre avec les élus du CVL et des mesures de sécurité envisagées pour le jour du Père Cent.

Tableaux

Madame PUECH souhaite savoir quel usage est fait des tableaux remplacés par des tableaux neufs blancs. Monsieur le Proviseur lui propose de faire savoir quelles écoles ou associations seraient éventuellement intéressées.

Travaux en cours

Monsieur NIEL fait le point sur les travaux en cours et programmés.

Il mentionne la visite de bureaux d'études pour la rénovation de la demi-pension.
Les enseignants s'étonnent de la lenteur des procédures alors que le fonctionnement n'est pas du tout satisfaisant pour les élèves.

La séance est levée à 19h40.